

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 03 FEVRIER 2024

L'an deux mil vingt-quatre le trois février à onze heures trente, le Conseil Municipal de Giscos, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Madame Fabienne BARBOT, Maire.

Date de la convocation : 29 janvier 2024

Présents : M. Samuel MOKTAR, Mme Chantal COURREGELONGUE, M. Tommy DUPREY, Mme Karen FAIMALI MERGER, M. Michel GARBAYE, M. Stéphane GAUDON, Mme Valentine MAUPATÉ, Mme Isabelle POMMERAIS.

Excusés : M. Sébastien RIOT a donné procuration à M. Samuel MOKTAR, M. Nicolas VIVAS.

Secrétaire de séance : M. Samuel MOKTAR.

Madame le Maire soumet au vote le procès-verbal de la séance du 16 Novembre 2023 qui est approuvé à l'unanimité.

Il est ensuite procédé à l'examen des affaires inscrites à l'ordre du jour :

- Installation des nouveaux conseillers municipaux
- Délibérations :
 - Délégués Parc Naturel des Landes de Gascogne
 - Délégués Syndicat du Ciron et Natura 2000
- Autres points :
 - Commissions internes

INSTALLATION DES NOUVEAUX CONSEILLERS MUNICIPAUX :

Suite aux élections municipales partielles, Madame le Maire propose de prendre acte de l'installation en tant que conseillers municipaux de :

Madame Karen FAIMALI-MEGER
Madame Valentine MAUPATÉ
Monsieur Tommy DUPREY
Madame Isabelle POMMERAIS

Le Conseil Municipal prend acte de l'installation des personnes listées ci-dessus qui prennent leur fonction immédiatement.

DELEGUES PARC NATUREL DES LANDES DE GASCOGNE :

Vote : 10 pour : 10 contre : 0 abstention : 0

Madame le Maire informe l'assemblée que suite aux élections municipales partielles qui se sont déroulées le 28 janvier 2024, il y a lieu de procéder à la désignation d'un membre, en remplacement du conseiller municipal démissionnaire, appelé à siéger au sein du Parc Régional des Landes de Gascogne - 33830 BELIN BELIET.

Après délibération, et à l'unanimité, le Conseil Municipal désigne :

- Madame Isabelle POMMERAIS.

Les délégués de la commune sont donc maintenant :

- Monsieur Samuel MOKTAR
- Madame Isabelle POMMERAIS.

DELEGUES SYNDICAT DU CIRON ET NATURA 2000 :

Vote : 10 pour : 10 contre : 0 abstention : 0

Madame le Maire informe l'assemblée que suite aux élections municipales partielles qui se sont déroulées le 28 janvier 2024, il y a lieu de procéder à la désignation d'un membre, en remplacement du conseiller municipal démissionnaire, appelé à siéger au sein du Syndicat du Ciron et Natura 2000.

Après délibération, et à l'unanimité, le Conseil Municipal désigne :

- Madame Valentine MAUPATÉ.

Les délégués de la commune sont donc maintenant :

- Monsieur Samuel MOKTAR
- Madame Valentine MAUPATÉ.

COMMISSIONS INTERNES :

FINANCES : Madame Fabienne BARBOT, Monsieur Sébastien RIOT, Monsieur Samuel MOKTAR, Madame Chantal COURREGELONGUE, Madame Karen FAIMALI-MERGER, Madame Isabelle POMMERAIS, Monsieur Nicolas VIVAS.

BATIMENTS / VOIRIE : Madame Fabienne BARBOT, Monsieur Sébastien RIOT, Monsieur Samuel MOKTAR, Monsieur DUPREY Tommy, Monsieur Michel GARBAYE, Monsieur Stéphane GAUDON.

URBANISME / INFRASTRUCTURES : Madame Fabienne BARBOT, Monsieur Sébastien RIOT, Monsieur Samuel MOKTAR, Madame Karen FAIMALI-MERGER, Monsieur Stéphane GAUDON, Madame Valentine MAUPATÉ, Madame Isabelle POMMERAIS.

COMMUNICATION : Madame Fabienne BARBOT, Monsieur Samuel MOKTAR, Madame Karen FAIMALI-MERGER, Madame Valentine MAUPATÉ, Madame Isabelle POMMERAIS, Monsieur Nicolas VIVAS.

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE : Madame Fabienne BARBOT, Monsieur Sébastien RIOT, Monsieur Samuel MOKTAR, Madame Karen FAIMALI-MERGER, Monsieur Michel GARBAYE, Monsieur Stéphane GAUDON.

LOISIRS FETES ET TRADITION : Madame Fabienne BARBOT, Monsieur Sébastien RIOT, Monsieur Samuel MOKTAR, Monsieur DUPREY Tommy, Monsieur Michel GARBAYE, Madame Isabelle POMMERAIS.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h30.

EMARGEMENTS

N°	NOMS ET PRENOMS	FONCTION	SIGNATURE
1	BARBOT Fabienne	Maire	
2	MOKTAR Samuel	Secrétaire	

Liste des membres présents :

Mme Fabienne BARBOT,
 M. Samuel MOKTAR,
 Mme Chantal COURREGELONGUE,
 M. Tommy DUPREY,
 Mme Karen FAIMALI-MEGER,
 M. Michel GARBAYE,
 M. Stéphane GAUDON,
 Mme Valentine MAUPATÉ,
 Mme Isabelle POMMERAIS.